


DESRIPTIF :Gant de manutention et de soudure anti-chaueur, tout croûte de cuir de bovin, main en cuir beige et doublé de molleton coton, manchette de 15 cm doublée de toile de coton, renfort entre le pouce et l'index.



TAILLES: 6 7 8 9 10 11 (12) (13) standard 9/10

MARQUAGE	Cet article est conforme au Règlement UE 2016/425 : innocuité, confort, dextérité et aux paragraphes concernant la protection contre les agressions physiques, la chaleur et/ou le feu.
	Il a fait l'objet de l'attestation CE de type n ° 00037/111 /1 /2023 délivrée par VIPO organisme notifié N° 2369 Gen. Svobodu 1069/4,958 01 Partizanske, – Slovak Republic.

RÉFÉRENCES NORMATIVES

Propriétés selon les normes européennes **EN 420:2003+A1:2009, EN 388:2016 + A1 :2018, EN 407:2004 et EN 12477 : 2001 (Type A) EN 12477 :2001 +A1 :2005:**

Un niveau élevé indique une bonne protection. (0 = niveau non atteint ; X = essai non effectué ou non applicable).

EN 388:2016 + A1 :2018- risques mécaniques		EN 407:2004 - chaleur et feu	
	Abrasion : 3/4 Tranchage : 1/5 Déchirure : 4/4 Perforation : 3/4 Coupure TDM : X		Comportement à la flamme : 4 / 4 Chaleur de contact (paume): 1/ 4 Chaleur convective (paume/dos / crispin) : 3/4 Chaleur radiante : X/4 Petites projections (dos et crispin) : 4 / 4 Grosses projections : X / 4
EN 420:2003+A1:2009: Exigences générales		EN 12477 : 2001+A1 :2005 - soudeurs	
	Dextérité : 4 / 5		TYPE A

Les essais mécaniques sont effectués sur la paume du gant. Les niveaux de performance sont obtenus à partir d'essais effectués dans des conditions d'environnement précisément définies par les normes. De ce fait, toute utilisation dans des conditions nouvelles relève de la responsabilité de l'utilisateur.

INSTRUCTIONS D'UTILISATION : Gant de protection exclusivement contre les **risques mécaniques et thermiques et pour les travaux de soudage en milieu humide.**

Les gants de type B sont recommandés lorsqu'une grande dextérité est nécessaire, comme pour le soudage TIG.

Les gants de type A sont recommandés pour les autres procédés de soudage.

Il n'existe pas actuellement de méthode d'essai normalisée pour détecter la pénétration des U.V. à travers les matériaux utilisés dans les gants, mais les méthodes actuelles de conception des gants de protection pour soudeurs ne permettent pas normalement la pénétration des U.V.

Lorsque les gants sont destinés au soudage à l'arc : ces gants n'offrent pas de protection contre les chocs électriques causés par un équipement défectueux ou un travail sous tension, et la résistance électrique est réduite si les gants sont humides, sales ou mouillés par la sueur, ce qui pourrait augmenter le risque.

Ces gants résistent bien à la déchirure, ils ne doivent pas être utilisés lorsqu'il y a un risque de happement par des machines en mouvement

EQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE DE CATÉGORIE II

Ces gants ne contiennent pas de substances à une teneur connue pour avoir un effet sur la santé.

INSTRUCTIONS DE STOCKAGE ET D'ENTRETIEN : Conserver dans le conditionnement d'origine, température et humidité ordinaires, locaux couverts et aérés. Nettoyer en surface avec un chiffon humide. Sécher à température ambiante.

Régénération sous la responsabilité de l'utilisateur. Nous ne garantissons pas les niveaux de performance des produits régénérés.



Pensez à trier, valoriser et recycler des EPI en fin de vie.